

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU DU 14 juin 2017**

Nombre de Conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 12  
Pouvoirs : 0  
Votants : 12

Date de convocation du Bureau Communautaire :  
Le 08/05/2017

Le 14 juin 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI.

Absents/Excusés : Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Raymond MOUSSY, Pierre PERNET, Etienne SERRAT, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Assistaient : Sandrine BERTRAND (Assistante sénateur), Patrick CHAIZE (Sénateur), Roger CHORIER (Civrieux), Christine FORNES (Ambérieux en Dombes), Daniel VIGNARD (Savigneux), Patrick LOUAHALA (DGS).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD

**OBJET : TOURISME – Dossier ViaSaône : Etude Paysage et patrimoine de villégiature – Demandes de subventions**

M. Marc PECHOUX, Vice-Président en charge du Tourisme, rappelle qu'en novembre 2016, les partenaires de la ViaSaône ont décidé de lancer collectivement deux études afin de pouvoir avancer sur le projet d'itinéraire fluvestre Saône (portion Mâcon Sud – Lyon). Il précise qu'un point d'étape détaillé sur le projet ViaSaône a déjà été présenté au Bureau du jeudi 13 avril 2017.

Il rappelle que le projet ViaSaône s'est structuré autour de trois grandes étapes :

- *Etape 1 - 2014 à 2017* : Mobiliser les partenaires et s'organiser ;
- *Etape 2 - 2017 – 2018* : Définir un projet technique et opérationnel avec le lancement d'études techniques et thématiques ;
- *Etape 3 – 2018 – 2020 et au-delà* - Mettre en œuvre les projets par chaque Intercommunalité.

Dans le cadre de la deuxième étape, une consultation a été lancée pour l'étude suivante : « Paysage et patrimoine de villégiature ».

Les Intercommunalités concernées par cette étude sont les suivantes :

- Communauté de Communes Saône Beaujolais,
- Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône,
- Communauté de communes de la Veyle,
- Communauté de communes Dombes Saône Vallée,
- Communauté de communes Val de Saône Centre,
- Communauté de communes Beaujolais Pierre Dorées.

La Communauté de communes assure le pilotage et la maîtrise d'ouvrage de cette étude via une convention de groupement de commande en cours de finalisation avec les différentes Intercommunalités partenaires.

Le montant prévisionnel de cette étude est évalué à 2 500 € HT, soit 30 000 € TTC.

M. Marc PECHOUX présente le plan de financement prévisionnel de l'étude « Paysage et patrimoine de villégiature » et précise que des dossiers de subvention peuvent être déposés auprès de l'Etat (FNADT-Plan Rhône), de la Région Auvergne-Rhône Alpes (contrat de territoire de la Dombes) et du Département de l'Ain.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de cette étude comme suit :

Dépenses HT		Recettes*		Taux
Etude Patrimoniale	25 000 €	Etat FNADT - Plan Rhône (20% du HT)	5 000 €	20%
		Département Ain - Etude patrimoine (25% avec plafond de 50 000 € HT)	6 250 €	25%
		Région Auvergne Rhône Alpes Contrat Dombes – Axe - Rénovation du patrimoine	5 000 €	20%
		<b>Reste à charge des 6 collectivités</b>	8 750 €	35%
<b>TOTAL HT</b>	<b>25 000 €</b>		<b>25 000 €</b>	<b>100 %</b>

- ✓ **SOLLICITE** les aides financières auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, du Département de l'Ain et de l'Etat ;
- ✓ **MANDATE** le Président pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170614-2017B19-TO  
Affichage le :

A Trévoux, le 14/06/2017

Le Président,  
Bernard GRISON



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' around the top edge, 'DOMBES SAÔNE VALLÉE' in the center, and 'AIN' at the bottom with two small stars on either side.